

Présentation

François Aubry et Yves Couturier

Numéro 53, automne 2012
Sociologie et innovation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023188ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1023188ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Athéna éditions

ISSN

0831-1048 (imprimé)
1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Aubry, F. & Couturier, Y. (2012). Présentation. *Cahiers de recherche sociologique*, (53), 5–9. <https://doi.org/10.7202/1023188ar>

Présentation

FRANÇOIS AUBRY ET YVES COUTURIER

Le présent numéro des *Cahiers de recherche sociologique* porte sur **Sociologie et Innovation**. La sociologie a fait de l'objet *changement* l'une de ses thématiques historiques centrales, que ce soit sous l'angle de ce qui le contraint ou le détermine (reproduction sociale, institution, domination, etc.) ou de ce qui l'anime (action du sujet, mouvements sociaux, etc.). *L'innovation* apparaît aujourd'hui comme l'une des manières actuelles de concevoir et d'appréhender empiriquement les changements.

De façon générale, l'innovation se définit comme un processus d'invention, d'application et d'utilisation de ces inventions. Il s'agit donc d'une bonne idée (invention) que nous dirons sur-intentionnée, en ce sens qu'elle est mise en forme de telle sorte qu'elle est diffusée puis implantée de façon à avoir un effet explicite et attendu. Car l'innovation détient une place majeure non seulement dans la sphère marchande (pour les entreprises et les services) mais aussi dans les sphères associative et sociale, sans compter qu'elle se présente aux sujets comme une prescription de plus en plus constitutive des formes attendues d'*être-en-société*; elle apparaît donc de plus en plus fortement comme un fait de société et, partant, comme objet central de la sociologie. L'objet innovation se constitue donc depuis trente ans en une thématique sociologique majeure, mais aussi comme une problématique sociale très forte, portée par des acteurs sociaux grandement intéressés à la faire valoir.

Depuis les importants travaux publiés par Callon¹ et Latour², nous savons que l'innovation est beaucoup plus que la rencontre magique entre des attributs d'un système d'offre (la bonne idée mise en forme pour sa diffusion) et les attributs d'un système d'usage (la capacité des acteurs à rendre effective l'innovation). Elle est aussi, voire plutôt, le fruit d'interactions complexes entre acteurs et actants, par la voie de partenariats, mises en réseau et collaborations diverses. Même les écrits diffusionnistes les plus cités, comme ceux de Greenhalgh *et al.*³, en appellent à délaisser une analytique de la concordance des attributs de l'innovation et ceux de ses utilisateurs potentiels au profit d'une analytique processuelle dont le moment fort est moins celui de la conception de l'innovation que celui de son usage. L'innovation se produit toujours dans un cadre social, et sa réussite est toujours variable, puisque les controverses entre acteurs peuvent l'empêcher ou la retarder, mais surtout lui donner une forme au moment de l'usage dont on ne peut prédire *a priori* les contours définitifs.

À ce titre, il semble utile et pertinent de s'interroger sur les contributions actuelles de la sociologie à cette problématique. Plus précisément, ce numéro des *Cahiers* a pour objectif de répondre à deux questions essentielles à cette problématique :

1. Que nous indique l'émergence de la problématique de l'innovation en sociologie sur le champ sociologique lui-même ?
2. Quels sont les apports spécifiques de la sociologie aux débats transdisciplinaires sur l'innovation ?

Pour répondre à ces questions, nous avons regroupé les contributions en quatre thèmes.

Le premier thème porte sur le mouvement de l'innovation, moins *top-down* que nombre de promoteurs de l'innovation ne l'affirment. Ici, nous verrons que les études sociologiques des organisations de santé montrent la part de résistance des acteurs peu qualifiés, mais aussi la part d'inventivité de ces mêmes acteurs rassemblés en collectif pour mettre en œuvre de façon adaptée à leur contexte de travail l'innovation prescrite.

François Aubry montre toute la difficulté de la mise en application du processus d'innovation dans des contextes organisationnels clos, tels que les centres d'hébergement et de soins de longue durée pour personnes âgées au Québec. En prenant l'exemple d'une formation destinée aux préposés

1. Michel Callon, *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, La découverte, 1989.

2. Bruno Latour, *La Science en action*, Paris, La Découverte, 1989.

3. Trisha Greenhalgh, Robert Glenn, Macfarlane, Fraser *et al.*, « Diffusion of innovations in service organizations: systematic review and recommendations », *Milbank Quarterly*, 2004, vol. 82, n° 4, p. 581-629.

aux bénéficiaires visant le déploiement d'une philosophie de soin davantage centrée sur les besoins des résidents plutôt que sur les possibles organisationnels, il montre, en appui sur les travaux d'Alter⁴, que l'appropriation des savoirs par les utilisateurs est une phase essentielle du processus d'innovation. Pourtant, cette phase ne peut se réaliser facilement dans les organisations étudiées du fait du trop faible intérêt des gestionnaires pour le travail réel des préposés, qui se replie dans des pratiques invisibles pour les promoteurs de l'innovation (stratégies informelles, compétences tacites, etc.). Ainsi, l'auteur montre qu'une étude sociologique portant sur les manières dont les préposés comblent l'écart entre l'idéal organisationnel promu par l'innovation et les enjeux pratiques de sa mise en œuvre est une condition facilitante de l'implantation des innovations dans les organisations gériatriques.

Ivan Sainsaulieu problématise le processus d'innovation dans les organisations hospitalières. Plutôt que de questionner le rôle des gestionnaires à ce propos, il interroge les modalités par lesquelles les salariés participent *de facto* au processus, en tant qu'acteurs de la mise en œuvre de l'innovation et destinataires des appels au changement. Plus particulièrement, cet article montre que les collectifs de travail détiennent une compétence à se mobiliser – que l'auteur appelle la « mobilisation consensuelle » – pour répondre au projet de maintenir ou d'accroître la qualité des soins ; les études sociologiques auxquelles cet article fait référence permettent de montrer que l'apport des salariés au changement organisationnel provient précisément de leur capacité à se détourner des rapports hiérarchiques institués. L'auteur insiste enfin sur la nécessité de s'interroger sur la part collective et individuelle dans ce processus.

Le second thème porte sur la nécessité de réviser la façon habituelle de juger de l'innovation. Il est ici soutenu par l'idée que l'innovation n'est pas seulement un processus dont la mesure première est la réussite de l'implantation eu égard aux visées explicites de l'innovation, mais qu'il importe aussi de s'intéresser aux conditions d'impossibilité de l'innovation et aux forces d'inertie des pratiques pourtant visées par le changement.

Gérald Gaglio utilise les écrits de Georg Simmel pour montrer toute la complexité de la contribution de la sociologie de l'innovation à la sociologie. Selon l'auteur, un tel apport ne peut être univoque ou unilatéral. Il note que la sociologie de l'innovation ne devrait pas se focaliser unilatéralement sur le développement de l'innovation en tant que telle, ou sur les controverses qu'elle génère, mais aussi sur les états de stabilité et de consensus qui lui préexistent et lui survivent.

.....
4. Norbert Alter, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, 2000.

Pour leur part, **Yves Couturier et Francis Etheridge** prennent l'exemple de l'implantation d'un dispositif intégrateur des services aux personnes âgées en perte d'autonomie au Québec pour montrer en quoi les constats d'échec, complets ou relatifs, et les diverses récriminations formulées à l'égard de l'innovation jugée très souvent décevante, questionnent la façon dont on en évalue le succès ou l'échec. Ce texte propose l'hypothèse que l'innovation n'a pas vocation à réussir (au sens de l'atteinte des objectifs explicites qu'elle contient) mais à créer les conditions d'une mise en mouvement, dont les destinations sont en grande partie inconnues *a priori*.

Le troisième thème, en appui sur la théorie de l'acteur-réseau, montre tout l'intérêt d'identifier les processus continus de construction de l'innovation, dans un cadre à la fois empirique, politique ou scientifique. Dans ces trois articles, la dimension identitaire est centrale, car elle constitue une force active du processus global d'innovation à travers des négociations, controverses, etc.

Deena White fait l'analyse des processus de développement, d'adoption et de mise en œuvre d'une politique publique innovante, soit la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire autonome adoptée au Québec en 2001. L'originalité de cette politique concerne les rapports qu'elle construit entre l'État et la société civile dans le cadre du développement des innovations de gouvernance. Il y est montré comment se sont construites les logiques de controverses, de partenariat et d'autonomie entre l'État et les organismes communautaires, et comment cette dynamique a permis de configurer *de facto* la politique publique. Cette présentation socio-historique permet à l'auteur de montrer qu'il existe un intérêt à réfléchir sociologiquement au processus politique de résistance au changement, en tant que constituante centrale du processus-même d'innovation.

Michel Callon définit dans cet article le processus d'innovation d'abord comme la remise en question des identités et des relations sociales des entités impliquées dans le processus d'innovation. De fait, le processus d'innovation implique en son fondement l'idée d'ouverture démocratique. Les entités présentes dans le processus d'innovation ne forment pas une population définie *a priori*, mais l'identité – toujours fragile – de cette population se construit au fil des associations et des relations, bref des problématisations en vigueur. L'auteur propose que les sociologues détiennent dorénavant le rôle de faire apparaître la multiplicité des régimes de problématisation qui peuvent exister, voire même de jouer un rôle de médiateur dans la mise en relation des différents sites de problématisation.

Pour leur part, **Gilles Vieille-Marchiset et Benjamin Coignet** posent la question du rapport ambigu du chercheur-intervenant dans la mise en place d'une recherche-action promouvant le développement de dispositifs éducatifs dans les zones urbaines sensibles en France. Les auteurs notent le décalage subtil entre l'innovation sociale telle qu'elle est proposée par les chercheurs et son appropriation par les acteurs : la position du sociologue vis-à-vis des membres des associations concernées, et plus particulièrement son engagement dans l'application de l'innovation, doivent être interrogés. Ils montrent la pertinence scientifique d'une réflexivité accrue dans la construction partenariale des devis de recherche-action afin de maîtriser au mieux les enjeux d'objectivités de la recherche sociologique.

Enfin, le **dernier thème** propose des voies particulières d'usage de la théorie sociologique pour prendre en compte les problématiques empiriques de l'innovation, soit d'une part les théories sociologiques du changement social et du choix rationnel et, d'autre part, de la sociologie de l'imaginaire.

Denis Harrison référence des propositions pour une analyse sociologique de l'innovation sociale. L'article présente pour ce faire quatre théories sociologiques particulières : la théorie du choix rationnel, le constructivisme social, la théorie institutionnaliste ainsi que la théorie des mouvements sociaux. L'auteur note que l'étude sociologique des innovations sociales peut s'inscrire dans ces théories maintenant classiques, même si l'innovation sociale, qui connaît un essor fulgurant ces dernières années, appellera sans doute des innovations théoriques importantes.

Enfin, l'article de **Thomas Michaud** porte sur l'utilité de la sociologie pour comprendre le passage de l'imaginaire à l'innovation dans les organisations. Selon l'auteur, l'imaginaire est géré par les individus et les groupes pour devenir un élément favorisant ou freinant le processus d'innovation. Il existe ainsi une sociologie des imaginaires, que l'auteur catégorise en trois types (innovant, organisationnel et scientifique). À ce titre, l'auteur montre que l'imaginaire peut très bien être utilisé comme une idéologie permettant une adhésion des acteurs à l'innovation beaucoup plus intense que dans le cadre d'une organisation strictement conçue comme rationnelle. Ainsi, une sociologie de l'imaginaire, *in fine*, peut aider à mieux comprendre le processus de développement et d'usage de l'innovation dans les organisations.